

constate que seulement 16 p. 100 des postes universitaires ont été obtenus par des diplômés d'universités canadiennes, je me demande si nos universités ne sont pas le bouc émissaire de la communauté intellectuelle. Peut-être, sans pour autant témoigner de chauvinisme, de nationalisme étroit ou d'antiaméricanisme, devrions-nous bientôt considérer cela d'un œil plus critique. De tous les ministres, ce ministre auquel j'avais d'abord adressé ma question, qui n'est pas ici et qui n'a pas eu l'occasion de répondre, devrait se préoccuper de la modernisation et de l'utilisation de nos ressources intellectuelles. En effet, il est presque banal de le dire, c'est de ces ressources que dépendra, dans quelques années, la grandeur du Canada.

• (10.10 p.m.)

Il est temps, selon moi, que le gouvernement du Canada si profondément désireux de soutenir nos universités, se préoccupe de ce qui advient ou n'advient pas aux produits de ces universités. J'estime qu'il serait utile pour le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration de prendre note de ce que deviennent ceux qui ont fait des études dans notre pays.

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je tiens à féliciter le député d'Hillsborough (M. Macquarrie) pour avoir posé la question à nouveau. Il est vraiment regrettable que nous n'ayons que trois minutes pour répondre et décrire tous les travaux réalisés par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et les soucis qu'il éprouve au sujet de l'emploi de Canadiens dans les universités canadiennes. La proportion de professeurs d'origine étrangère dans nos universités est passablement élevée. Il y a à cela deux raisons. Premièrement, l'expansion rapide des installations universitaires et le nombre des inscrits depuis quelques années ont créé un grand besoin de professeurs. Deuxièmement, le nombre d'étudiants canadiens diplômés dans le passé n'était pas assez grand pour qu'on puisse compter sur eux pour satisfaire tous les besoins des universités et des organismes de recherche.

Selon les prévisions du ministère, les universités canadiennes ne conféreront pas de diplômes à un nombre assez élevé d'étudiants canadiens pour répondre à leurs besoins académiques avant au moins 1973. Ces études ont été faites par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le ministère offre des services de placement aux universités et aux professeurs, grâce à un réseau d'au-delà de 50 bureaux de placement et de planification de carrières situés dans les universités et collè-

[M. Macquarrie.]

ges un peu partout au Canada; plus de 200 conseillers en orientation du ministère de la Main-d'œuvre y travaillent à plein temps. Grâce à notre opération «recouvrement», des équipes comprenant un représentant des universités canadiennes ont voyagé à l'étranger, et interviewé les étudiants canadiens pour les renseigner sur les perspectives d'emploi au Canada.

Les postes universitaires vacants au Canada sont annoncés de deux façons au moins. L'Association des universités et des collèges émet une liste, facile à obtenir, des postes universitaires vacants. Le ministère, par exemple, a acheté plusieurs milliers d'exemplaires de ce document, qui a été envoyé aux universitaires canadiens des autres pays. Le ministère produit également un répertoire des employeurs et des diplômés d'université qui comprend des postes académiques et autres. Les informations publiées sont également distribuées partout. Elles énumèrent les Canadiens qui veulent obtenir un emploi dans les universités et les postes vacants dans les universités. Par exemple, le ministère publie une liste des Canadiens qui étudient à l'étranger et qui veulent obtenir un emploi au Canada. Cette liste est fournie aux universités canadiennes ainsi qu'aux autres employeurs canadiens. L'Association des universités et des collèges du Canada envoie des listes des lauréats du Conseil national de recherches et du Conseil des Arts à toutes les universités canadiennes.

Le ministère reconnaît que le marché du travail des professeurs d'université est international et il s'efforce de s'adapter à cet état de choses. Par exemple, sur la demande directe des universités canadiennes, nos bureaux d'immigration à l'étranger aideront à recruter du personnel enseignant et des spécialistes introuvables au Canada; le ministère s'efforce toujours d'améliorer la situation dans ce domaine.

Si l'honorable représentant connaît un autre moyen de procéder, le ministère sera certes ravi de l'apprendre. Il a dit, il y a quelques instants, que le tableau n'était pas clair. Il ne l'est peut-être pas aussi clair à ses yeux qu'à ceux du ministère, mais ce dernier s'acharne à résoudre ce grave problème.

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—LE PROGRAMME CONCERNANT LE NORD DE L'ONTARIO

M. Gaétan-J. Serré (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, dernièrement, je demandais à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) si son ministère songeait à élaborer un programme d'expansion économique dans les régions moins favorisées du Nord de l'Ontario.